

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04 ÉLÉMENT 01

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

➤ CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DE L'OPPOSITION
OFFICIELLE:

➤ RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2

➤ RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3

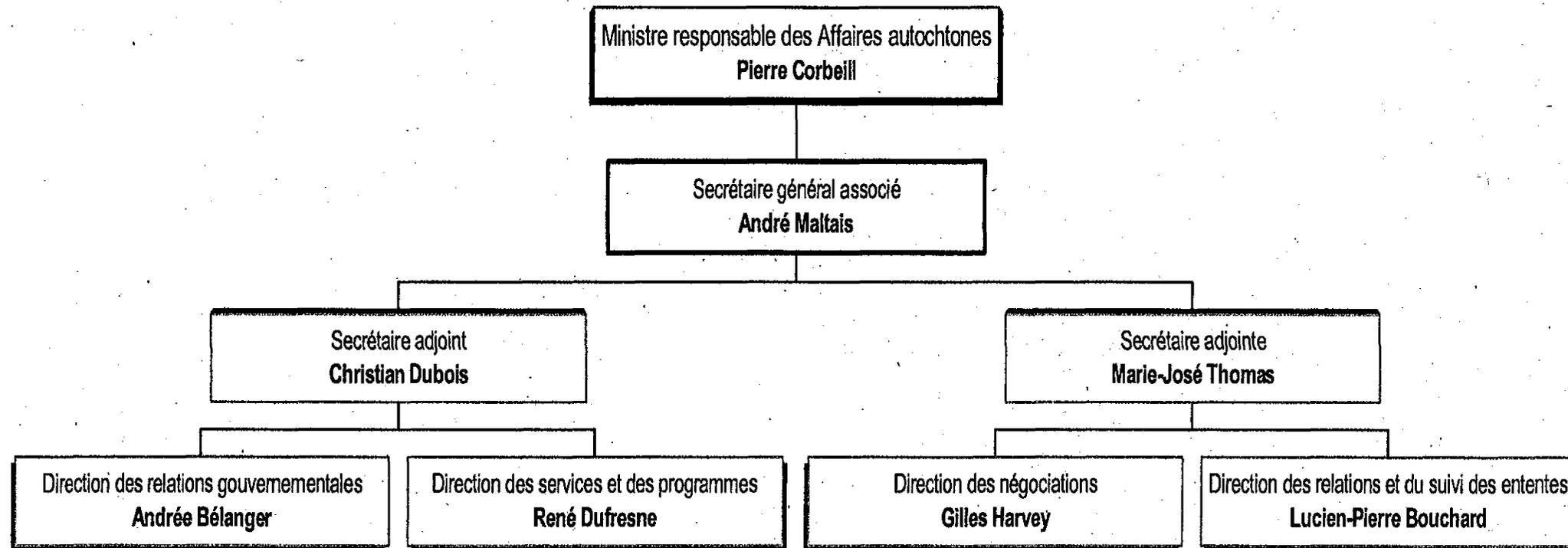
SECTION 1

CAHIER EXPLICATIF

PR .04 É1. 01

Organigramme

Secrétariat aux affaires autochtones



* Entrée en fonction le 30 mars 2009

Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	01	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Monsieur André Maltais	

MANDAT

Deux décrets du gouvernement, adoptés respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30) et le décret 1158-2008 du 18 décembre 2008 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones

ÉLÉMENT : 01 - Secrétariat aux affaires autochtones

RESPONSABLE : André Maltais

Supercatégorie	Crédits 2009-2010 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2008-2009 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	3 617,3	3 375,3	242,0	7,2%
Fonctionnement	2 035,0	1 886,7	148,3	7,9%
Transfert	197 937,0	198 635,6	(698,6)	-0,4%
Créances douteuses et autres	580,0	350,0	230,0	65,7%
TOTAL	204 169,3	204 247,6	(78,3)	0,0
Budget d'investissements				
Immobilisations	28,8	16,8	12,0	71,4%
GRAND TOTAL	204 198,1	204 264,4	(66,3)	0,0
Analyse des variations				
<p>Malgré le contexte budgétaire dicté par la conjoncture économique difficile vécue par le Québec le budget 2009-2010 du SAA s'est maintenu à un niveau comparable à celui de l'an dernier. (Le budget 2009-2010 a subi une diminution nette de 66 300 \$, soit à peine 0,03 %)</p>				

Effectifs	2009-2010	2008-2009	Variation	
Effectif régulier autorisé	42	44	-2	-4,5%
Effectifs total autorisé	42	44	-2	-4,5%

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

PR. 04 ÉL. 01

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2009-2010

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2009-2010	Comparatif 2008-2009
Bureau du secrétaire général associé	1			1			2	2
Bureau de la secrétaire adjointe	1		1	1			3	3
Bureau du secrétaire adjoint	1			1			2	2
Direction des services et des programmes	1		5	6			12	12
Direction des relations gouvernementales	1		2				3	4
Direction des négociations	1		6	2			9	8
Direction des relations et du suivi des ententes	1		7	3			11	13
TOTAL	7		21	14			42	44

SECTION 2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2008-2009 : (Annexe 1)
 - les endroits et dates du départ et du retour;
 - le but du voyage;
 - les personnes rencontrées;
 - le coût;
 - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - la copie des rapports de mission;
 - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés.

2. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, lors de mission à l'étranger : (Annexe 2)
 - la liste des ententes signées e/ou annoncées;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - la copie du rapport de mission;
 - les investissements annoncés.

3. Les sommes dépensées pour les voyages en avion de chaque membre du Conseil des ministres et des membres des cabinets ministériels au Québec et à l'étranger. (Annexe 3)

4. Liste des dépenses en publicité (incluant sur Internet) et des articles promotionnels et en commandites : (Annexe 4)
 - les sommes dépensées pour l'exercice financier 2008-2009 et les prévisions pour 2009-2010;
 - firmes de publicité;
 - mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - le but visé par chaque dépense;
 - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère, un cabinet ministériel ou un organisme en 2008-2009 en indiquant : (Annexe 5)
 - le nom du professionnel ou de la firme;
 - le montant et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

6. Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et ou d'une entreprise relevant du ministère :

(Annexe 6)

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récents estimés du coût du projet;
- les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

7. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2008-2009, de chacune des dépenses suivantes :

(Annexe 7)

- la photocopie;
- la téléphonie cellulaire et coût d'utilisation incluant les « Blackberry »;
- les ordinateurs portables;
- les téléavertisseurs;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.

8. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 ainsi que les prévisions pour 2009-2010, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

(Annexe 8)

- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...);
- le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc...);
- le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers, et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années.

9. La liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : (Annexe 9)
- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué;
 - la superficie réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1^{er} avril 2008, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué.
10. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2008 à ce jour. (Annexe 10)
11. La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2008-2009 en indiquant pour chaque individu : (Annexe 11)
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description des tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2008;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
12. Liste des sommes d'argent versées en 2008-2009 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : (Annexe 12)
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.
13. La ventilation détaillée des budgets de dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007 et 2007-2008 et 2008-2009 pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012. (Annexe 13)
14. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : (Annexe 14)
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de la mise en disponibilité;
 - la prévision 2009-2010 et 2010-2011.

15. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2008-2009. (Annexe 15)
16. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : (Annexe 16)
- nom de la personne;
 - poste occupé;
 - salaire;
 - assignation initiale;
 - date de l'assignation hors structure;
 - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
17. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : (Annexe 17)
- assignation initiale;
 - assignation actuelle;
 - salaire;
 - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
18. Liste du personnel par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers, en indiquant : (Annexe 18)
- salaire de la personne;
 - montant reçu du régime de retraite.
19. Liste de tous les abonnements du ministère ainsi que le coût de chacun : (Annexe 19)
- clubs privés ou autres;
 - billets de saisons;
 - etc.
20. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : (Annexe 20)
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - le coût de l'entretien et de la mise à jour ;
 - qui est responsable du contenu sur le site;
 - quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?
21. Nominations, depuis le 1^{er} mai 2008, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : (Annexe 21)
- la liste;
 - les mandats;
 - les contrats;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.

22. Pour 2008-2009, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. (Annexe 22)
23. Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2008-2009 ainsi que les prévisions pour 2009-2010 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues. (Annexe 23)
24. Nombre de demandes d'accès à l'information pour 2008-2009: (Annexe 24)
- nombre de refus;
 - nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
25. Liste de tous les mandats confiés à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : (Annexe 25)
- coûts;
 - nombre de ressources affectées ;
 - nombre de rencontres ;
 - nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et
 - leur titre.
26. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. (Annexe 26)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2008-2009 :
 - les endroits et dates du départ et du retour;
 - le but du voyage;
 - les personnes rencontrées;
 - le coût;
 - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - la copie des rapports de mission;
 - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés.

RÉPONSE : Voir document joint.

**LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC
2008-2009**

Annexe 1

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COUT \$	NOM	TITRE
Toronto, Ontario 08-04-15 au 08-04-17	Rencontre du groupe fédéral-provincial-territorial portant sur la consultation	1 415	Patrick Brunelle	Adjoint exécutif
Ottawa, Ontario 08-05-14 au 08-05-15	Forum "National Aboriginal Governance"	1 701	Denis Lapointe	Conseiller
Ottawa, Ontario 08-06-11 au 08-06-12	Ateliers de travail (fédéral-provincial-territorial)	1 362	Marie-José Thomas Patrick Brunelle	Secrétaire adjointe Adjoint exécutif
Yellowknife, TNO 08-07-28 au 08-08-01	Sommet national des femmes autochtones	8 202	Andrée Bélanger Aude Tremblay Maryse Gaudreault	Directrice Conseillère Députée de Hull
Halifax, Nouvelle-Écosse 08-08-21 au 08-08-22	Rencontre "New Federal Framework for Aboriginal Economic Development"	2 185	Christian Dubois René Dufresne	Secrétaire adjoint Directeur
Iqaluit, Nunavut 09-01-05 au 09-01-08	Consultation sur le développement économique	3 386	Monica Hofer	Conseillère
Saskatoon, Saskatchewan 09-02-21 au 09-02-25	Sommet du Conseil des ministres de l'éducation du Canada	2 307	Véronique Coulombe	Conseillère
Saskatoon, Saskatchewan 09-02-22 au 09-02-25	Sommet du Conseil des ministres de l'éducation du Canada	2 045	Pierre Corbeil Élizabeth MacKay	Ministre Directrice de cabinet
Ottawa, Ontario 09-03-05 au 09-03-07	Colloque sur les agressions sexuelles dans le cadre de profilage racial	1 620	Sylvie Poudrier	Conseillère

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

2. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, lors de mission à l'étranger :
- la liste des ententes signées et/ou annoncées;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - copie du rapport de mission;
 - les investissements annoncés.

RÉPONSE :

La réponse à cette question est en partie incluse à l'annexe 1.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

3. Les sommes dépensées pour les voyages en avion de chaque membre du Conseil des ministres et des membres des cabinets ministériels au Québec et à l'étranger.

RÉPONSE :

La réponse à cette question est en partie incluse à l'annexe 1.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

4. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet) et des articles promotionnels et en commandites:
- les sommes dépensées pour l'exercice 2009-2010 et les prévisions pour 2009-2010;
 - firmes de publicité;
 - mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - le but visé par chaque dépense;
 - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

RÉPONSE :

PUBLICITÉ – Placements-médias

Fournisseur	Coût	But visé
<u>Volet publications autochtones</u> The Eastern Door, Journal Pekuakamiuinautsh, Magazine Air Creebec, The Nation, Nunatsiaq news	5 129,04 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones
<u>Volet publications quotidiennes</u> Le Devoir, Le Droit, The Gazette, Le Journal de Québec, La Presse, Le Soleil	39 506,10 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones
<u>Guide Touristique Nunavik</u>	2 335,50 \$	Message du ministre
<u>Annuaire téléphonique des Cris de la Baie-James</u>	1 470,50 \$	Message du ministre
<u>Répertoire Affaires autochtones/Québec</u>	4 477,65 \$	Message du ministre

ARTICLES PROMOTIONNELS

Fournisseur	Coût	But visé
Pontbriand Joallier-Orfèvre inc.	18 750 \$	Installation d'une plaque de bronze soulignant l'apport des Premières Nations à la culture québécoise dans le contexte historique du 400 ^e anniversaire de la ville de Québec et de la commémoration de la rencontre des nations.(Boisé Tequenonday et Amphithéâtre)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère, un cabinet ministériel ou un organisme en 2008-2009 en indiquant:
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le montant et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE :

NOM	OBJET	MONTANT
Farkas, Igor	Élaborer un portrait statistique des nations et communautés autochtones du Québec	20 000 \$
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	Frais de traduction lors du colloque sur la sécurité civile réunissant les cris, les inuits et les non-autochtones de la Baie-James	10 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

6. Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et ou d'une entreprise relevant du ministère :
- le nom du projet;
 - la nature du projet;
 - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - les plus récents estimés du coût du projet;
 - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
 - les firmes ou OSBL associés au développement du projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
 - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

7. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2008-2009, de chacune des dépenses suivantes :
- la photocopie;
 - la téléphonie cellulaire et coût d'utilisation incluant les « Blackberry »;
 - les ordinateurs portables;
 - les téléavertisseurs;
 - le mobilier de bureau;
 - les distributeurs d'eau de source;
 - le remboursement des frais de transport;
 - le remboursement des frais d'hébergement;
 - le remboursement des frais de repas;
 - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.

RÉPONSE :

Photocopie :	11 445 \$	Téléphonie cellulaire et coût d'utilisation incluant les « Blackberry »:	16 046 \$
Téléavertisseur :	43 \$	Mobilier de bureau :	5 503 \$
Distributeur d'eau de source :	1 303 \$	Ordinateurs portables :	22 974 \$
Remboursement de frais de transport :	247 261 \$	Remboursement des frais de repas et d'hébergement :	80 620 \$
Dépenses applicables aux participations aux congrès, colloques, etc.			
i) au Québec :	19 985 \$	ii) à l'extérieur du Québec :	3 321 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04-Élément 01**

8. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 ainsi que les prévisions pour 2009-2010, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...);
- le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc...);
- le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années.

RÉPONSE :

Voir documents joints.

8. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009.

PROGRAMME 04 : AFFAIRES AUTOCHTONES

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	2	1		3				
CADRES	3	1		4				
PROFESSIONNELS	13	7	5	15		1	1	
FONCTIONNAIRES	1	10	1	10		1		
OUVRIERS								
TOTAL	19	19	6	32	0	2	1	0
% par rapport à l'effectif occupé (38)	50,0%	50,0%	15,8%	84,2%	0,0%	5,3%	2,6%	0,0%

Ces statistiques sont sur la base des postes occupés alors que les postes autorisés étaient de 44 ETC en 2008-2009.

8. CONGÉS DE MALADIE / TEMPS SUPPLÉMENTAIRE / VACANCES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008-2009.

PROGRAMME 04 : AFFAIRES AUTOCHTONES

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS			NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS			NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES						NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE
	CADRES	PROF	FONC	CADRES	PROF	FONC	PAYÉES HRES		COMPENSÉES HRES		TOTAL HRES		
							PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	
AVRIL		17,0	11,5		20,0	11,0	50,75	54,50	65,00	41,75	115,75	96,25	
MAI	5,0	8,0	7,0		26,0	6,0	91,75	45,00	42,25	11,25	134,00	56,25	
JUIN	27,0	52,5	18,5		24,0	4,0	59,00	48,00	144,50	7,00	203,50	55,00	
JUILLET	54,5	118,5	76,0	11,0	15,0	6,5	51,00	26,75	57,50	16,00	108,50	42,75	
AOÛT	22,0	54,0	42,0		4,5	6,5	29,25	33,25	55,00	2,75	84,25	36,00	
SEPTEMBRE	1,0	28,5	4,0	4,0	4,0	8,5	49,00	28,00	110,25	18,75	159,25	46,75	
OCTOBRE	5,0	3,0	24,0	5,0	7,0	11,5	36,50	53,25	114,75	12,75	151,25	66,00	
NOVEMBRE	13,5	3,5	2,5		11,5	6,5	43,75	62,50	106,75	12,00	150,50	74,50	
DÉCEMBRE	10,0	44,5	32,5	4,0	13,0	7,0		33,50	44,75	14,00	44,75	47,50	
JANVIER	1,0	5,5	5,0	1,0	12,5	6,5		23,00	84,00	21,50	84,00	44,50	
FÉVRIER		8,0	27,0	3,0	6,5	13,0	11,00	47,75	68,00	13,75	79,00	61,50	
MARS	1,0		34,0	0,5	2,5	3,5	19,00	20,00	11,00		30,00	20,00	
TOTAL	140,0	343,0	284,0	28,5	146,5	90,5	441,0	475,5	903,75	171,5	1 344,75	647,0	0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

9. La liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué;
 - la superficie réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1er avril 2008, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère des Services gouvernementaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

10. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril 2008 à ce jour.

RÉPONSE :

986 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

11. La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2008-2009 en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description des tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2008;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.¹

RÉPONSE :

Liste du personnel de cabinet²

NOM	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Bilodeau, Kevin	Attaché de presse	Québec
Boucher, Johanne	Employée de soutien	Val-d'Or
Brousseau, Mélanie	Employée de soutien	Québec
Doucet, Daniel	Attaché politique	Montréal
Durocher, Nicole	Employée de soutien	Val-d'Or
Frenette, Yvon	Attaché politique	Val-d'Or
Hammond, Marlène	Employée de soutien	Québec
Jenkins, Carole	Employée de soutien	Québec
Kesserwan, Karina	Attachée politique	Québec
Élizabeth MacKay ³	Directrice de cabinet	Québec
Sauvageau, Aline	Attachée politique	Val-d'Or
St-Pierre, France	Employée de soutien	Québec

¹ Cette partie de la question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

² Masse salariale autorisée en 2008-2009 pour la période du 19 décembre 2008 au 31 mars 2009 : 183 425 \$.

³ Mme Élisabeth MacKay était en fonction à titre de Directrice de cabinet du 19 décembre 2008 au 20 mars 2009.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

12. Liste des sommes d'argent versées en 2008-2009 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant :
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.

RÉPONSE :

Voir document joint.

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2008-2009**

ANNEXE 12

ORGANISMES	MONTANT
Administration régionale Kativik	25 000,00
Administration régionale Kativik	10 000,00
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	50 000,00
Agence Mamu Innu Kaikusseht	2 000,00
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	50 000,00
Association crie de pourvoirie et de tourisme	5 000,00
Association Prévention Suicide Premières nations et Inuits du Québec et du Labrador	5 000,00
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	10 000,00
Ataro	1 200,00
Atelier Radio Enfant	5 000,00
Ateliers Audio-Visuels du Québec (Les)	15 000,00
Auberge du trappeur	1 000,00
Avenue des Jeunes	3 000,00
BDL Conseillers en administration et Conseil de la nation innu de Nutashkuan	1 500,00
BDL Conseillers en administration et Conseil de la nation innu de Nutashkuan	10 000,00
BDL Conseillers en administration et Conseil de la nation innu de Nutashkuan	1 000,00
BDL Conseillers en administration et Conseil de la nation innu de Nutashkuan	5 000,00
Cegep de Sainte-Foy	4 500,00
Centre d'action bénévole de Gatineau, Le	5 000,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Québec	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Québec	750,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	3 000,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	4 000,00
Centre d'animation, de formation et d'accompagnement	5 000,00
Centre de la petite enfance Uapukun	3 000,00
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	600,00
Centre des Aînés de Gatineau	5 200,00
Centre Espoir de Gatineau	5 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2008-2009**

ANNEXE 12

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	2 000,00
Cercles sportifs et loisirs des Premières Nations du Québec et du Labrador	5 000,00
Club de soccer Les Pirates de Montréal	5 500,00
Comité priorité violence conjugale	2 000,00
Commission de développement des ressources humaines algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue	1 000,00
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	5 000,00
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	2 500,00
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	69 000,00
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	25 000,00
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	2 065,00
Conférence régionale des Élus de l'Outaouais	10 000,00
Conférence régionale des élus Saguenay-Lac-St-Jean	75 000,00
Congrès Richelieu international 2009	1 000,00
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak	150,00
Conseil de bande des Micmacs de Gespapegiag	1 500,00
Conseil de la nation atikamekw	150,00
Conseil de la nation atikamekw	1 000,00
Conseil de la nation huronne-wendat	1 000,00
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John	2 000,00
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John	6 000,00
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John	15 000,00
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq	3 000,00
Conseil des Abénaquis d'Odanak	5 000,00
Conseil des Algonquins de Kitcisakik	2 000,00
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	2 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	150,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	2 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	30 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	3 500,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2008-2009**

ANNEXE 12

Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Pakuashipi	1 000,00
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu	1 800,00
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu	1 000,00
Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu	3 000,00
Conseil en Éducation des Premières Nations	500,00
Conseil Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam	3 000,00
Conseil Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam	5 000,00
Corporation de développement économique de Listuguj-Pointe-à-la-Croix	40 000,00
Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan	10 000,00
Corporation Wapikoni mobile	3 000,00
Corporation Wapikoni mobile	20 000,00
Council for the Advancement of Native Development Officers	2 000,00
Droits-accès de l'Outaouais	5 000,00
École Ikusik	3 000,00
École secondaire Otapi	3 000,00
Entraide familiale de l'Outaouais inc.	5 000,00
Espace Outaouais inc.	2 500,00
Espoir Rosalie de Gatineau	5 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	10 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	1 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	5 804,00
Femmes autochtones du Québec inc.	20 000,00
Festival de musique AqpiK Jam	5 000,00
Festiv'Art de Frelighsburg	2 000,00
Fondation de l'héritage culturel Autochtone	150,00
Fondation Innu Aitun	2 000,00
Fondation Radio-Enfant	2 500,00
Fondation Utepi	2 500,00
Forum social de l'Outaouais	500,00
Germaine Mesténapéo	500,00
Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone	10 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2008-2009**

ANNEXE 12

Initiatives et Changement	1 500,00
Institut culturel Avataq	5 000,00
Institut culturel et éducatif montagnais	2 000,00
Institut culturel et éducatif montagnais	5 000,00
Institut culturel et éducatif montagnais	20 000,00
Institut du Nouveau Monde	25 000,00
Institut national de santé publique	2 000,00
Jean-Louis Fontaine M.	2 000,00
Jeunes musiciens du monde	40 000,00
Les Arts et la Ville	2 000,00
Long Point First Nation	50 000,00
Maison communautaire Missinak	2 205,00
Maison communautaire Missinak	5 000,00
Mamit Innuat	2 000,00
Mamit Innuat	2 000,00
Mamit Innuat	10 000,00
Municipalité de Natashquan	5 000,00
Musée amérindien de Mashteuiatsh	5 000,00
Musée amérindien de Mashteuiatsh	2 500,00
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	10 000,00
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	16 000,00
Musée des Abénakis d'Odanak	500,00
Musée Shaputuan	740,00
Nation crie de Chisasibi	3 000,00
Nation naskapie de Kawawachikamach	3 000,00
Office du Tourisme de Wendake	50 000,00
Option Femmes Emploi	5 000,00
Ordre des sages-femmes du Québec	3 000,00
Pic-Art Productions (9166-2098 Québec inc)	5 000,00
Pic-Art Productions (9166-2098 Québec inc)	3 000,00
Pouvoirie Hipou	20 000,00
Première Nation de Longue-Pointe	2 000,00
Première Nation de Longue-Pointe	2 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
SUBVENTIONS 2008-2009**

ANNEXE 12

Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 000,00
Première Nation Malécite de Viger	3 000,00
Première Nation Malécite de Viger	3 000,00
Production TAM inc.	5 000,00
Productions Andawa inc.	7 500,00
Programme pour l'embauche de coordonnateurs en sport et loisir (15 communautés autochtones)	200 000,00
Projets autochtones du Québec	50 000,00
Radio communautaire Enfant-Ado Gatineau-Ottawa	5 000,00
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	1 500,00
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	5 170,00
Relai des jeunes gatinois, Le	3 000,00
Revue Études/Inuit/Studies	2 000,00
Secrétariat de la nation algonquine	2 000,00
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	5 250,00
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	8 000,00
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	25 000,00
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	5 000,00
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	150,00
Société de communication Atikamekw-Montagnais	1 500,00
Soupière de l'amitié de Gatineau inc., La	7 500,00
Table de concertation des Forums Jeunesse régionaux du Québec	5 000,00
Terres en vues	70 000,00
Théâtre Uapumikuan, la Plume Blanche	3 000,00
Université d'Ottawa - Faculté de droit	40 000,00
Université du Québec à Montréal	3 500,00
Université du Québec à Montréal	15 000,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5 000,00
Université Laval	7 000,00
Vallée-Jeunesse (1997) inc.	2 500,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

13. La ventilation détaillée des budgets de dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007 et 2007-2008 et 2008-2009 pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

14. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de la mise en disponibilité;
 - la prévision 2009-2010 et 2010-2011.

RÉPONSE :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

15. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2008-2009.

RÉPONSE :

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

16. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- nom de la personne;
 - poste occupé;
 - salaire;
 - assignation initiale;
 - date de l'assignation hors structure;
 - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

17. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :
- assignation initiale;
 - assignation actuelle;
 - salaire;
 - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

18. Liste du personnel par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers, en indiquant:

- salaire de la personne;
- montant reçu du régime de retraite.

RÉPONSE :

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégories d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

 Secrétariat aux affaires autochtones
 Portefeuille 140
 Programme 04 Élément 01

19. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- clubs privés ou autres;
- billets de saison;
- etc.

RÉPONSE :

TITRE	COÛT (\$)
Chaîne d'Alliance, La	1 400
Courrier parlementaire, Le	2 500
Délibérations du Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones (Receveur général du Canada)	157
Eastern Door, The	200
Écho Abitibien, L'	171
Écho de la Baie, L'	58
Écho de la Tuque, L'	85
Gazette officielle – partie II (Les publications du Québec)	361
Jamésien, Le	13
Journal de Baie-Comeau	125
Journal Innuvelle	70
Journal l'Étoile du lac	44
Journal Le Nord-Côtier	135
Journal Pekuakamiulnuatsh	26
Jurisprudence Express	394
Lois refondues du Québec (Les publications du Québec)	253
Monde forestier, Le	35
Nation, The	90
Projets de lois publics présentation – français	195
Projets de lois publics sanctionnés – français	195
Quotidiens (Le Devoir, Le Soleil, Le Journal de Québec, La Presse et The Gazette)	1 400
Sentinelle de Chibougamau, La	42

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

20. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - qui est responsable du contenu sur le site;
 - quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

21. Nominations, depuis le 1er mai 2008, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- liste;
- mandats;
- contrats;
- résultat du travail effectué;
- échéances prévues;
- sommes impliquées.

RÉPONSE :

La réponse à cette question est en partie incluse à l'annexe 5.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

22. Pour 2008-2009, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

RÉPONSE :

Aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

23. Les montants déboursés en 2008-2009 ainsi que les prévisions pour 2009-2010 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

24. Nombre de demande d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2008-2009 :

- nombre de refus;
- nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

RÉPONSE :

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Ventilation des budgets 2008-2009 accordés au Secrétariat aux affaires autochtones et dépenses de transferts aux organismes ou associations autochtones et prévisions pour 2009-2010. (Annexe 1)

2. La liste des projets ayant été soutenus par les cinq enveloppes du Fonds d'initiatives autochtones annoncé lors du Forum des Premières nations. (Annexe 2)

3. Liste des investissements consentis dans le cadre du FIER-autochtone. (Annexe 3)

4. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2008-2009, incluant les détails sur : (Annexe 4)
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

5. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2008-2009, incluant les détails sur : (Annexe 5)
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

6. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2008-2009 : **(Annexe 6)**
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates de rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.
7. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2008-2009 : dépôt du mandat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs. **(Annexe 7)**
8. Échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de toutes les ententes échues en 2008-2009 ou qui viendront à échéance en 2009-2010, pour chacune des communautés autochtones visées. **(Annexe 8)**
9. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant : **(Annexe 9)**
- a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.
10. État de situation des dossiers de gestion des ressources forestières impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant : **(Annexe 10)**
- a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.
11. Liste des contestations devant les tribunaux. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers. **(Annexe 11)**
12. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant : **(Annexe 12)**
- a) les dates et lieux de ces rencontres;
 - b) les sujets abordés;
 - c) les conclusions des discussions;
 - d) les personnes présentes;
 - e) le suivi accordé à ces rencontres.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Ventilation des budgets 2008-2009 accordés au Secrétariat aux affaires autochtones et dépenses de transferts aux organismes ou associations autochtones et prévisions pour 2009-2010.

RÉPONSE:

- Pour la ventilation des budgets 2008-2009 : veuillez vous référer au cahier explicatif des crédits 2009-2010;
- Pour les dépenses de transfert aux organismes ou associations autochtones : voir l'annexe 12 de la section 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

2. La liste des projets ayant été soutenus par les cinq enveloppes du Fonds d'initiatives autochtones annoncé lors du Forum des Premières nations.

RÉPONSE :

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES (FIA)

Enveloppe DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ABÉNAQUIS

Wôlinak

Agrandissement Résidence au Soleil Levant

ATTIKAMEKS

Manawan

Plan stratégique développement économique - Manawan

Coopérative Manikewin

Mise en action du plan stratégique développement économique

Obedjiwan

Aide au développement économique local – Obedjiwan

Wemotaci

Restaurant Le Quatuor

MALÉCITES

Malécites de Viger

Distribution Nelson Tremblay

Bureau de notaire Julie Aubin

Aqua-Culture Nordik

MICMACS

Gespeg

Aide au développement économique – Gespeg

MOHAWKS**Akwesasne**

Featherhead Technologies
 Allan Thompson Electrical
 Akwesasne Pools and Landscaping
 CW's Electric
 First Nation Fire Safety and Extinguisher Service
 Mother Goose Day
 Red Oak Paintball Field
 Akwesasne Sports
 Gerald McDonald Landscaping
 Ron Jacobs Towing
 Purple Ribbon gift shop Mother Goose Day Care
 CPL Entreprises
 Aide au développement économique local - Akwesasne

MONTAGNAIS (INNUS)**Uashat-Maliotenam**

Édifice pêcheries
 Automobile Harold Fontaine
 Édifice à bureaux
 Construction de Léonce Volant et Benoît Audette
 Plomberie Maikan
 Entreprise de déneigement et paysagement de Pascal Fontaine
 Entreprise d'ébénisterie Gordon Michel
 Immeuble locatif

NASKAPIS**Kawawachikamach**

Téléphonie cellulaire

INUITS

Aide au développement économique local - ARK
 Services d'hélicoptères
 Tisanes inuites Northern Delights
 Hôtel de la Coopérative de Fort-Chimo
 Hôtel de la Corporation foncière Nunaturlik
 Tasiujaq Corner Store
 Nunavik Real Estate inc
 Kuvviti Fuel inc.
 Jobie Peters - Location de camions
 Qimuk Music inc. - Studio d'enregistrement
 Charlie Adams - Location de camions-bennes
 Johnny Akpahatak - Pierres à savon
 Ricky Moorhouse - Piscine municipale
 Aventure Kangiqsujuaq
 Initsiaq Women Shelter
 Nunagear
 Construction de camp - Kuujuaq
 Coopérative d'Hôtel Puvimituq
 Magasin et entrepôt - Salluit
 Magasin et entrepôt - Tasiujaq
 Service d'un fumoir pour nourriture - Kangiqsujuaq

ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION**Organismes autochtones**

Étude partenariat CDEPNQL (Coopérative forestière des Premières Nations)
 Conseiller développement économique
 Implantation d'un modèle d'économie sociale

ABÉNAQUIS

Wōlinak
Centre communautaire de Wōlinak
Maison des jeunes, patinoire et parc

INUITS

Akulivik
Rénovation d'un aréna

Aupaluk
Construction d'un gymnase

Inukjuak
Rénovation d'un aréna

Ivujivik
Rénovation d'un aréna

Kangiqualujuaq
Aréna

Kangiujuaq
Construction of a public wood shop

Kangirsuk
Rénovation d'un aréna

Kuujuarapik
Agrandissement d'un gymnase

Puvirnituk
Rénovation d'un aréna

Quaqtaq
Rénovation d'un aréna

Salluit
Construction d'une piscine

Tasiujaq
Rénovation d'un aréna

Umiujaq
Rénovation d'un aréna

Général
Aide au développement économique local - ARK

MONTAGNAIS (INNUS)

Essipit
Bâtiment communautaire - Service d'entretien

ATTIKAMEKS

Manawan

Transport Luc.Quitich

MALÉCITES

Malécites de Viger

Fumoir du Nord

Bureau de notaire Julie.Aubin

Aqua-Culture Nordik

MONTAGNAIS (INNUS)

Mashteuiatsh

Total Coaching

AUTOCHTONES HORS RÉSERVE

Hors réserve

Nokamic inc.

Poissonnerie Royale

ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION**Organismes autochtones**

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Centre d'amitié autochtone de La Tuque

Centre d'amitié autochtone de Montréal

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone Lanaudière

Centre d'amitié autochtone de Québec

Centre d'amitié autochtone Sept-Îles

Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

Centre indien cri de Chibougamau

Association prévention suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador

Femmes autochtones du Québec

Tukisivallirutitsanut P'amaitiit

Enveloppe SOUTIEN À LA CONSULTATIONALGONQUINS**Hunter's Point (Wolf Lake)**

Bureau de consultation

ATTIKAMEKS**Manawan**

Foresterie Manawan

Aires protégées - 2

MONTAGNAIS (INNUS)**Essipit**Gestionnaire forestier – 2^e annéeExpérience pilote sur le nouveau régime forestier ⁽¹⁾**Mashteuiatsh**

Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean

Expérience pilote sur le nouveau régime forestier ⁽¹⁾**Mingan**

Projet hydro de la Romaine

Natashquan

Prolongement de la route 138

Expérience pilote sur le nouveau régime forestier ⁽¹⁾**La Romaine**Développement hydro de la Rivière Romaine ⁽²⁾**Pakuashipi**Développement hydro de la Rivière Romaine ⁽²⁾**Uashat-Malitenam**

Bureau de consultation

- (1) Demande d'aide financière faite par le Conseil tribal Mamuitum qui représente trois communautés
- (2) Demande d'aide financière pour deux communautés (La Romaine et Pakuashipi)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

3. Liste des investissements consentis dans le cadre du FIER-autochtone.

RÉPONSE :

Ce programme est sous la responsabilité d'investissements Québec, lequel relève du ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

4. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2008-2009, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

LES ATTIKAMEKS

- a) L'objet des négociations

Dans la négociation avec les Atikamekw, le gouvernement du Québec poursuit notamment les objectifs suivants :

- préciser les droits et les obligations des Atikamekw sur un territoire convenu;
- permettre le développement harmonieux de ce territoire par le gouvernement du Québec;
- permettre aux Atikamekw de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y seront liées.

b) La date des rencontres

D'avril 2008 à mars 2009, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2008	2009
15 au 17 avril	13 et 14 janvier
30 avril au 2 mai	3 et 4 février
27 au 29 mai	17 et 18 mars
12 juin	
25 au 27 juin	
9 et 10 septembre	
30 septembre et 1 ^{er} octobre	
15 et 16 octobre	
4 et 5 novembre	
9 et 10 décembre	

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent pouvoir convenir d'une entente de principe d'ici la fin de 2009 ou au plus tard au printemps 2010.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite à une revendication territoriale globale des Atikamekw.

e) Un état de situation des négociations

La négociation progresse bien et le projet d'entente de principe commence à prendre forme. La plupart des projets de chapitres ont été convenus en bonne partie. Il reste toutefois d'importants points à régler, telle la délimitation des territoires, le développement économique, le financement du gouvernement atikamekw et les transferts de capitaux.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M^e Henri Grondin.

Personnes présentes : M^e Henri Grondin était assisté à la table centrale par M. Barry Le Blanc (SAA) et par M^e Anne de Billy du ministère de la Justice. Les personnes-ressources suivantes ont été appelées au besoin : M. Jean Gagnon (MAMROT), MM. Yvon Boilard, Richard Dominique et Gilles Lavoie (MRNF), M. Daniel Berrouard (MDDEP), M. Marc Grandisson (MFQ), M^{me} Monique Barriault (MCCCF).

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Marc Perron (AINC).

Personnes présentes : M^{me} Nathalie Aubin, négociatrice adjointe (AINC), M^e Geneviève Thériault (Justice Canada), M^e Elizabeth Pigeon, M. Patrick Barthold et M^{me} Claire Brouillet du AINC.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Marcel Boivin.

Personnes présentes : M. Jean-Paul Néashish, M^e Nadir André, M. Mario Chachai, M^e Annie Neashish, M^{me} Judith Ottawa.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts. Les principaux groupes sont : le Conseil tribal Mamuitun, qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Natashquan. Un second, l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit est composé de Mingan, La Romaine et Pakua Shipi. Finalement, la Corporation Ashuanipi regroupe Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh. Actuellement, la communauté de Betsiamites a suspendu sa participation aux négociations, favorisant le recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une Entente de principe d'ordre général avec le Conseil tribal Mamuitun (CTMN), le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre au futur traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Un texte semblable fut négocié avec l'Assemblée Pakatatau Mamit sans avoir reçu les approbations finales. Ce texte tout comme l'Entente de principe avec le CTMN, sert de base à la négociation d'une entente finale. Les travaux avec la Corporation Ashuanipi n'ont pas permis d'en arriver à un texte.

- b) La date des rencontres

Pour l'année 2008-2009, avec le regroupement Mamuitun (Mashteuiatsh, Esspit et Natashquan) :

2 avril 2008

23 et 24 avril 2008

7 et 8 mai 2008

22 mai 2008

3 juin 2008

17 juin 2008

16 et 17 septembre 2008

24 et 25 septembre 2008

9 octobre 2008

22 octobre 2008

12 novembre 2008

26 novembre 2008

11 décembre 2008

22 janvier 2009

10 février 2009

4 mars 2009

25 mars 2009

Pour l'année 2008-2009, deux rencontres ont eu lieu avec la Corporation Ashuanipi (Matimekosh-Lac-John et Uashat-Maliothenam). Une première en juin 2008 et une seconde, le 27 mars 2009.

Pour l'année 2008-2009, aucune rencontre n'a été tenue avec les communautés qui étaient membres du regroupement de Mamu Pakatatau Mamit (La Romaine, Unamen Shipu et Pakua Shipu)

c) L'échéancier des négociations

L'objectif est d'en arriver le plus rapidement possible à une entente finale.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement du Québec

La revendication territoriale globale a été acheminée au gouvernement du Canada en 1979, et acceptée par le Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Depuis la signature de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), en mars 2004, des efforts ont été déployés afin de regrouper au sein d'une même table de négociation toutes les communautés innues dans le but d'en arriver à la signature d'un seul traité avec l'ensemble de la nation innue. Malgré plusieurs discussions au cours de l'année 2004-2005, les Innus n'ont pu s'entendre sur un cadre de négociation qui aurait permis d'intégrer l'ensemble des communautés.

Depuis le printemps 2006, après une phase exploratoire, les rencontres formelles de négociation ont d'abord repris avec le groupe Mamuitun. Les discussions ont d'abord porté sur une expérience pilote devant permettre d'expérimenter un chapitre de l'EPOG, celui sur la participation réelle. Un protocole d'entente encadrant cette expérience pilote a été signé en mai 2006 et l'expérimentation se poursuit depuis. De plus, les parties ont convenu de mesures de consultation d'ici la signature du traité, en conformité avec le chapitre 19 de l'Entente de principe. La négociation a gagné en intensité depuis l'automne 2007. Les priorités de travail sur lesquelles on souhaite en arriver à une entente finale sont : le régime territorial, la conclusion d'une entente sur la chasse à l'original et la participation réelle.

Par ailleurs, les discussions avec la Corporation Ashuanipi ayant repris à l'été 2006, des rencontres formelles ont débuté à l'automne 2006. Les deux communautés innues représentées par Ashuanipi ne participaient pas formellement au processus de négociation depuis plusieurs années. Il a donc fallu cibler les objectifs de leur retour à la négociation et un plan de travail a été convenu.

Plus spécifiquement, la question des mesures transitoires relatives à la consultation a été abordée, de même que le statut des Innus de Matimekosh en territoire conventionné. Une entente-cadre avait également été discutée. Les deux nouveaux chefs élus à l'été 2007 ont exprimé des attentes différentes de leurs prédécesseurs à l'égard de la négociation. À l'été 2008, la Corporation a fait savoir qu'elle suspendait sa participation à la table de négociation le temps de consulter la population des

deux communautés sur les orientations à adopter face à la négociation. Une rencontre tripartite a été organisée le 27 mars 2009 pour tenter de voir dans quelle mesure une négociation était possible avec la Corporation Ashuanipi. La levée de la suspension dans la cause Uashat II et les menaces de poursuites Uashat à l'égard du projet Romaine créent actuellement un malaise important chez les gouvernements. La communauté d'Uashat-Maliothenam a vraisemblablement choisi la voie judiciaire et n'est pas intéressée à négocier sur la base de la politique fédérale. À ce moment-ci, le gouvernement fédéral n'a pas renouvelé le financement à la Corporation dédié à la poursuite de la négociation. Les résultats des consultations que devait mener Ashuanipi auprès de ses membres ne sont pas connus.

À la demande de Matimekossh-Lac-John, une table de discussions exploratoires a été mise sur pied afin de traiter la situation particulière de la communauté en territoire conventionné. Les procédures judiciaires impliquant Uashat créent une difficulté pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Finalement, en ce qui concerne le groupe Mamit, les rencontres ont débuté à l'automne 2006. Un plan de travail a été convenu entre les négociateurs. Les discussions ont par ailleurs porté sur les mesures transitoires devant être adoptées dans la cadre du développement du complexe hydroélectrique La Romaine. Des réunions ont eu lieu régulièrement dans le premier semestre de 2007. Depuis, les communautés de Pakua Shipi et de La Romaine, citant un différend avec Mingan, ont adopté des résolutions de leur conseil de bande respectif pour signifier leur retrait de Mamit. Récemment, les communautés de Unamen Shipu et de Pakua Shipi ont signifié leur désir de retourner à une table de négociation. Les modalités de leur participation restent à déterminer.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

M ^e L. Yves Fortier	Conégociateurs
M ^e Jean Bertrand	
M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur adjoint
M. François-Xavier Maranda	Secrétariat aux affaires autochtones Adjoint à l'équipe de négociation
M ^e Hugues Melançon	MJQ
M. Anthony Detroio	Représentant des régions
M. Pierre Rousseau	Délégué, Côte-Nord
(Vacant)	Coordonnateur, Côte-Nord
M. Germain Simard	Délégué, Saguenay-Lac-Saint-Jean
M. Alain Belley	Coordonnateur, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Benoit Bouchard	Négociateur
M ^{me} Nathalie Aubin	AINC, négociatrice adjointe
M ^e Geneviève Thériault	Justice Canada
M ^e Martin Leblanc	Justice Canada
M. François Beauregard	AINC
M. Dany Basque	AINC

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Conseil tribal Mamuitun

M. Carl Nepton	Négociateur
M ^e François Tremblay	Conseiller juridique
M. Carl Cleary	Mashteuiatsh
M. Clifford Moar	Masteuiatsh
M. Sylvain Ross	Essipit
M. Mathias Mestanapéo	Mashteuiatsh
M. Alain Nepton	Mashteuiatsh
M ^{me} Louise Nepton	Mashteuiatsh

LES INUITS

Négociation sur une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada) pour en arriver à une entente finale sur la fusion de certaines institutions et la création du gouvernement régional du Nunavik.

Négociation qui donne suite à l'Entente de principe signée le 5 décembre 2007 au salon rouge de l'Assemblée nationale par le Québec, les Inuits et le gouvernement fédéral pour lancer la négociation d'une entente finale sur la création du gouvernement régional du Nunavik.

- b) Les dates des rencontres

Sessions de négociation : 22-23 janvier 2008, 13-14 mars 2008, 23-24 avril 2008, 25-27 juin 2008, 29-30 juillet 2008, 29-30 octobre 2008, 26-27 novembre 2008; 18 décembre 2008, 22-23 janvier 2009, 9-10 février 2009 et 12-13 mars 2009.

Parallèlement à ces sessions de négociation, 45 rencontres de travail impliquant divers ministères du Québec et organismes nordiques ont été tenues entre janvier 2008 et avril 2009 pour alimenter la table de négociation en développant certains aspects du projet d'entente finale.

- c) L'échéancier des négociations

La table de négociation prévoit compléter le texte définitif de l'entente finale en décembre 2009. Par la suite, il est prévu que le processus de ratification de l'entente finale par le Québec, les Inuits et le Canada (qui comprend un référendum au Nunavik) pourrait se dérouler tout au long de 2010 de façon à en arriver à la signature de l'entente à la fin de 2010.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation de la négociation

Négociation démarrée en janvier 2008. Un premier texte (incomplet) a été distribué aux ministères et organismes concernés en septembre 2008. Un second texte, plus avancé, leur sera remis en avril ou en mai 2009.

Principaux sujets élaborés à ce jour de façon relativement détaillée : structure politique et administrative de la future institution, consolidation du financement actuel, identification précise des pouvoirs de type administratif à être consolidés, mandat du comité de transition, contenu des règles électorales, organisation du référendum et de la première élection, plan de mise en œuvre, processus de résolution des différends, place et rôle des Naskapis dans le gouvernement régional.

Principaux aspects à être développés : économies d'échelle résultant de la fusion, coûts de la mise en œuvre de la future institution, processus d'harmonisation des relations de travail.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Fernand Roy (MCE, SAA) négociateur pour le gouvernement du Québec;
- M^{me} Geneviève Masse (MDEIE);
- M. Richard Garand (SAA), pour les discussions avec les Naskapis.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Richard Budgell, négociateur fédéral, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{me} Rachel Dubois, Affaires indiennes et du Nord Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M^{me} Minnie Grey, négociatrice pour la Société Makivik;
- M. Harry Tulugak, négociateur pour la Société Makivik;
- M. Paul Bussières, Société Makivik;
- M. Michael McGoldrick, Société Makivik;
- M. Jean-François Arteau, Société Makivik;
- M. Roch Taillefer, Société Makivik;
- M. François Dorval, Société Makivik.

LES MICMACS

- a) L'objet des négociations

Le Québec considère qu'il est important de mettre fin à l'incertitude juridique sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, de manière à assurer le développement du territoire et à favoriser des relations harmonieuses entre Autochtones et non-Autochtones. Les négociations avec les Micmacs visent à trouver une solution alternative à court et à moyen termes à la négociation d'une revendication territoriale globale.

À moyen terme, les discussions devraient déboucher sur un cadre de négociation permettant aux parties d'instaurer un dialogue constructif pour assurer la conciliation et la coexistence entre les Micmacs et les non-Autochtones.

b) Les dates des rencontres

Durant la période financière 2008-2009, des discussions exploratoires ont eu lieu entre le Canada, le Québec et les Micmacs les 3 et 4 juin, les 3 et 4 juillet, les 7 et 8 août, les 23 et 24 septembre, les 12 et 13 novembre, les 16 et 17 décembre 2008 et les 26 et 27 février 2009.

c) L'échéancier des négociations

Une première phase a été complétée par la conclusion d'une entente sur le processus de négociation, appelée « NI Process ». Les parties se sont donné deux (2) ans pour convenir d'une entente-cadre.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risque, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

e) Un état de situation de la négociation

L'entente sur le « NI Process » a été ratifiée par les parties à l'automne 2008. Les discussions exploratoires se poursuivent dans le cadre de ce processus. Les parties cherchent à convenir d'un projet d'entente-cadre qui préciserait les paramètres de la négociation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Barry Le Blanc du SAA

Ce dernier était assisté à la table centrale par M^e Anne de Billy du ministère de la Justice. Les représentants des ministères sectoriels concernés seront impliqués au cours de la deuxième phase de la négociation.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Ritu Sood du AINC.

Ce dernier était assisté à la table centrale par M^e Marianne Kroes de Justice Canada et par M^e Johanne Chambers du AINC,

h) Le nom du négociateur pour les Micmacs et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom de la négociatrice : M^{me} Brenda Miller

Cette dernière était assistée à la table centrale par les conseillers juridiques M^e Bruce Clarke et M^e Richard Jeannotte ainsi que par M^{me} Lori Ann Martin.

LES MICMACS DE GESPEG

a) L'objet des négociations

- Le 18 mai 1999, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral signaient une entente-cadre avec le conseil de bande de Gespeg pour négocier l'autonomie gouvernementale de cette communauté micmaque de la Gaspésie.

b) La date des rencontres

La négociation a été suspendue pendant l'année financière 2008 - 2009 en attente d'une réponse du Canada au projet d'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale qui avait été convenu entre les négociateurs. Les parties se sont rencontrées le 3 décembre 2008 ainsi que les 6 et 7 février 2009 pour relancer les discussions.

c) L'échéancier des négociations

Les négociateurs doivent conclure d'ici juin 2009 le projet d'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale.

Dès que ce projet d'entente sera approuvé, les parties entameront la négociation de l'entente finale et détermineront une date d'échéance.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation de la négociation

Tel que mentionné au paragraphe c), les négociateurs doivent conclure le projet d'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale qui sera soumis aux gouvernements pour approbation.

Notons qu'en 2007, Gespeg a fait l'acquisition du terrain de l'ancienne pisciculture (13,4 ha) près du centre-ville de Gaspé. Ce site constituera leur nouvelle assise territoriale sur laquelle pourra s'exercer leur autonomie gouvernementale.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Barry Le Blanc du SAA

Il était assisté à la table centrale par M^e Anne de Billy du ministère de la Justice. M^e Matilde Theroux-Lemay (SAIC), M. Jean Bourassa (MRNF) et M. Jean Gagnon (MAMR) étaient disponibles selon le besoin.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M^r Pierre Bertrand du AINC

Il était assisté à la table centrale par M^e Marianne Kroes de Justice Canada et par M^{me} Natacha Tanquay du AINC.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M^e Richard Jeannotte, membre de la communauté de Gespeg

Il était assisté à la table centrale par M^e Mélissa Plourde. Deux conseillers élus du conseil de bande étaient généralement présents.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

Négociation de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis

a) L'objet des négociations

Cette négociation entre le gouvernement du Canada, le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à la gestion de ces terres. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le gouvernement du Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu la composante « terres ».

b) La date des rencontres

Des rencontres bilatérales entre les négociateurs du Québec et du Canada ont eu lieu aux dates suivantes : 18 juillet 2008, 17 octobre 2008, 19 décembre 2008, 3 février 2009 et 25 février 2009.

Des rencontres entre le négociateur du Québec et le négociateur de Kahnawake ont eu lieu à 11 reprises, soit les 9, 11, 24 et 26 juin 2008, les 8, 17 et 23 juillet 2008, le 26 septembre 2008, le 24 octobre 2008, le 21 novembre 2008 et le 5 février 2009.

Aucune rencontre des trois équipes de négociation n'a eu lieu.

c) L'échéancier des négociations

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties qui sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005 qui prévoyait que les négociations dureraient un an. Ce délai a été prolongé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

e) Un état de situation des négociations

Le 6 février 2008, le gouvernement du Québec a fait part au gouvernement du Canada et au Conseil mohawk de Kahnawake de sa décision de se joindre de façon exceptionnelle et selon certains paramètres à la négociation de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis. Le Québec avait été invité aux négociations en novembre 2005, mais sans la refuser, n'avait pas répondu à l'invitation.

Le 2 juin 2008, la nomination de M. John Parisella à titre de négociateur-facilitateur pour le gouvernement du Québec dans cette négociation a été confirmée par le ministre responsable aux Affaires autochtones.

Depuis cette nomination, les discussions ont surtout porté sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Plusieurs rencontres ont eu lieu, tant avec les représentants du gouvernement fédéral qu'avec ceux de Kahnawake, pour déterminer la meilleure façon d'y arriver, étant donné qu'il y a un Protocole de négociation qui est déjà en vigueur entre les deux autres parties. Des progrès substantiels ont été faits dans ce sens, mais il n'y a pas encore d'entente finale à ce sujet.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Parisella, négociateur / facilitateur;
- M. Louis Bernard, négociateur adjoint;
- MM. Gilles Harvey et Denis Lapointe, Secrétariat aux affaires autochtones;
- M. Hugues Melançon, ministère de la Justice du Québec.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Lemieux, négociateur fédéral;
- M. Stéphane Roberge, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{mes} Marie-France Gravel et Rita Arsenault, Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M^{me} Sophie Picard, ministère de la Justice Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Ne s'applique pas (voir point b).

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Frais de négociation : 1 968 661 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

5. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2008-2009, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

RÉPONSE :

LES INUITSNégociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 5)

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour ajouter trois nouveaux mandats et pour modifier certains articles afin de refléter les changements récents dans certaines lois et politiques québécoises qui ont un impact sur l'Entente Sivunirmut.

- b) Les dates des rencontres

Environ une vingtaine de rencontres tenues entre avril et novembre 2008 entre l'ARK et, de façon séparée, l'un ou l'autre des cinq ministères et organismes mentionnés au point f). La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 27 mars 2009.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique divers ministères. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : M. Fernand Roy;
MDDEP : M. Serge Alain;
MESS : M. René Simard;
MAMROT : M. Jean Lavoie;
MTQ : M. Denis Blais.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Louis Mercier, Administration régionale Kativik;
M^{me} Isabelle Parizeau, Administration régionale Kativik.

Coût total pour l'ensemble des négociations bipartites

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Frais de négociation : **17 876 \$**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

6. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2008-2009 :
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates de rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.

RÉPONSE :

Il n'est pas possible de répondre à cette question telle qu'elle est formulée.

La responsabilité des consultations revient à chacun des ministères sectoriels dont les activités sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits que revendiquent les communautés autochtones.

Cela étant, le Secrétariat pilote depuis avril 2006 la mise en œuvre du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones*, qui vise à baliser l'action gouvernementale en tenant compte des paramètres fixés par la Cour suprême du Canada. Afin de s'assurer que les ministères respectent les paramètres de ce *Guide* sur une base opérationnelle, des lignes directrices sectorielles ont également été produites et sont progressivement mises en œuvre.

Par ailleurs, afin de faciliter la participation des communautés autochtones aux consultations initiées par des ministères, le Secrétariat coordonne le volet soutien à la consultation du Fonds d'initiatives autochtones. Les montants suivants ont été engagés :

Voir tableau ci-joint.

LISTE DES ENVELOPPES DESTINÉES AUX DIFFÉRENTES NATIONS AUTOCHTONES

Soutien à la consultation

<u>Communauté</u>	<u>Montant engagé</u>
ABÉNAQUIS	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
ALGONQUINS	
Hunter's Point (Wolf Lake)	120 000,00 \$
Général	181 900,00 \$
TOTAL	301 900,00 \$
ATTIKAMEKS	
Manawan	126 199,00 \$
TOTAL	126 199,00 \$
AUTOCHTONES HORS RÉSERVE	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
CRIS	0,00 \$
TOTAL CRIS	0,00 \$
HURONS-WENDATS	
Wendake	303 000,00 \$
TOTAL	303 000,00 \$
INUITS	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
MALÉCITES	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
MICKACS	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
MOHAWKS	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
MONTAGNAIS (INNUS)	
Uashat-Maliotenam	198 000,00 \$
Mingan	100 000,00 \$
Mashteuiatsh	375 000,00 \$
Général	201 284,00 \$
Essipit	100 000,00 \$
Natashquan	288 000,00 \$
TOTAL	1 262 284,00 \$
NASKAPIS	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
ORGANISMES NON AUTOCHTONES	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$
<u>TOTAL ENGAGÉ</u>	<u>1 993 383,00 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

7. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2008-2009 : dépôt du mandat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

RÉPONSE :

M^e Henri Grondin

Négociateur spécial du gouvernement du Québec dans le cadre de la revendication globale des Attikameks

Durée du contrat : 28 avril 1998 au 1^{er} octobre 2009

Mandat et rapport : voir documents joints

Rémunération : 235 207 \$

Ogilvy Renault, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec auprès de la nation innue

Durée du contrat : 1^{er} août 2007 au 28 avril 2008 et 1^{er} mai 2008 au 30 juin 2009.

Mandat : voir document joint

Rémunération : 1 174 560 \$

BCP Consultants inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Durée du contrat : 27 mai 2008 au 26 mai 2009.

Mandat et rapport : voir documents joints.

Rémunération : 103 655 \$

Louis Bernard Consultant inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Durée du contrat : 13 juin 2008 au 26 mai 2009.

Mandat : voir document joint.

Rémunération : 42 933,75 \$

MANDAT DE M^e HENRI GRONDIN

**Négociateur du gouvernement du Québec
dans le cadre de la revendication territoriale globale
des Attikameks**

Monsieur Henri Grondin a comme mandat de continuer à :

- négocier avec les Attikameks sur la base de l'offre déposée par le gouvernement du Québec en décembre 1994;
- diriger l'équipe interministérielle chargée de l'appuyer et de le seconder tout au long de la négociation;
- représenter le gouvernement du Québec auprès des Attikameks, du gouvernement fédéral et auprès des autres parties intéressées dans le cadre de la négociation;
- Associer les ministères et organismes sectoriels impliqués tout au long de la négociation.

Négociations avec la nation Atikamekw

**Rapport du négociateur spécial, Me Henri Grondin,
pour la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2009**

La négociation pour la conclusion d'une entente de principe en vue d'un Traité sur la revendication territoriale et globale de la nation Atikamekw est maintenant entrée dans une phase finale. Les négociateurs espèrent conclure cette entente de principe pour la fin de l'année 2009 ou le printemps 2010.

La grande majorité des chapitres d'ordre normatif sont réglés ou sur le point de l'être : de très grands progrès ont été accomplis au cours des derniers mois. En effet, les délimitations finales des territoires atikamekw font actuellement l'objet d'une intense négociation; dans quelques mois, le fédéral doit préciser le montant des indemnités qu'il accordera aux Atikamekw : le négociateur atikamekw doit nous préciser d'ici la fin juin leur demande en ce qui concerne le développement économique.

Au cours des 12 derniers mois, pas moins de 34 jours ont été consacrés à la négociation à la Table centrale de négociation sans compter les différents comités et les rencontres avec les ministères québécois concernés et avec l'une ou l'autre des parties.

Les séances de négociation alternent généralement entre Québec, Montréal et Ottawa mais des visites dans chacune des trois communautés de Manawan, Opitciwan et Wémontaci ont aussi été effectuées par l'équipe de négociation pour rencontrer non seulement les conseils de bande mais également l'ensemble de la population de chaque communauté.

Un plan de travail a été adopté pour l'année 2009 et une campagne d'information doit bientôt débiter pour expliquer à la population concernée le contenu de cette future entente de principe.

Le tout respectueusement soumis.

Québec, le 8 avril 2009

HG/db



Henri Grondin, C.R., C.Q., Ad.E.
Négociateur spécial du Québec

MANDAT D' OGILVY RENAULT, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

**Représentante du gouvernement du Québec
auprès de la nation innue**

La société Ogilvy Renault agit à titre de représentante du gouvernement du Québec auprès de la nation innue et aura comme mandat de :

- prioritairement, intensifier le processus de négociation du texte d'une entente finale auprès des communautés connues sous le nom Mamuitun soit celle d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutakuan en ayant comme objectif que les parties à la négociation aient convenu et réglé les sujets d'intérêt prioritaire comme la participation réelle et les activités traditionnelles pour le 30 juin 2009 et de poursuivre pour la même date les travaux visant à finaliser les dispositions du chapitre sur le traité portant sur les affectations territoriales, y compris la mise en disponibilité des terres d'Innu Assi ;
- poursuivre la négociation entreprise avec les trois communautés de Mamuitun à savoir Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan pour la conclusion d'une entente finale ou d'un rapport d'évaluation à être remis au Ministre au plus tard le 30 juin 2009;
- effectuer les efforts nécessaires, le cas échéant et selon le mandat qui lui sera donné par le Ministre, auprès de la communauté de Betsiamites pour qu'elle réintègre le processus de négociation et auprès des autres communautés qui pourraient être intéressées à reprendre activement la négociation territoriale globale;
- coordonner l'équipe interministérielle chargée d'appuyer ces négociations avec la nation innue;
- représenter le gouvernement du Québec auprès de la nation innue, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- poursuivre et intensifier les travaux de concertation avec la population non autochtone en particulier au moyen de tables régionales d'information et d'échange.

MANDAT DE BCP CONSULTANTS INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil
mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant
les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis**

La société BCP Consultants inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. John Parisella pour agir à titre de négociateur et de facilitateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.
- Fournir les services professionnels de M. Jean-Louis Dufresne pour agir à titre d'adjoint à M. John Parisella, dans le cadre du mandat mentionné plus haut.
- Entreprendre des discussions et des négociations avec le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.

DE : John Parisella
Négociateur - facilitateur

À : Pierre Corbeil
Ministre responsable des affaires autochtones

DATE : 6 avril 2009

RAPPORT AU MINISTRE
au sujet des négociations avec Kahnawake

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Les relations entre le Québec et Kahnawake ont grandement évolué au fil des ans, surtout à la suite des événements de la Crise d'Oka en 1990. En 1998, les deux parties ont convenu, de signer une Déclaration de compréhension et de respect mutuel et, un an plus tard, de conclure dix ententes sectorielles. Cela a permis aux relations de s'améliorer, bien qu'avec le temps, de nouveaux sujets de controverses soient apparus.

Il y a un peu plus d'un an, le Conseil des ministres a décidé de donner suite à la demande des Mohawks de Kahnawake et du gouvernement fédéral en acceptant de participer, à certaines conditions, à la négociation de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake dans l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis (SSSL). Au même moment, les Mohawks de Kahnawake ont réagi négativement à l'annonce de l'ouverture des travaux de l'Autoroute 30. Le gouvernement a décidé qu'il était opportun de raffermir ses bonnes relations avec Kahnawake en posant un certain nombre de gestes positifs susceptibles de démontrer sa bonne foi. C'est dans ce contexte que j'ai été nommé à titre de négociateur-facilitateur dans le dossier de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake dans l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert des terres adjacentes à la réserve.

2. LA SEIGNEURIE DU SAULT-SAINT-LOUIS

Dans une lettre datée du 6 février 2008, votre prédécesseur, M. Benoît Pelletier, a fait part au Ministre des affaires indiennes et du nord canadien et au Grand Chef du Conseil mohawk de Kahnawake (CMK), M. Mike Delisle, de la décision du Québec de se joindre de façon exceptionnelle et selon certains paramètres à la négociation de la revendication particulière des Mohawks de Kahnawake dans l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis. Le Québec avait été invité aux négociations en 2005, mais, sans la refuser, n'avait pas répondu à l'invitation.

C'est dans ce cadre que M. Pelletier a confirmé, le 2 juin dernier, ma nomination à titre de négociateur-facilitateur pour le gouvernement du Québec dans le dossier de la revendication portant sur l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis. Le Grand Chef avait suggéré ma candidature au ministre M. Pelletier dans une lettre datée du 21 avril.

Depuis ma nomination, les discussions, à cet égard, ont surtout porté sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Plusieurs rencontres ont eu lieu, tant avec les représentants du gouvernement fédéral qu'avec ceux de Kahnawake, pour déterminer la meilleure façon d'y arriver, compte tenu qu'il y a un Protocole de négociation qui est déjà en vigueur entre les deux autres parties. Des progrès substantiels ont été faits dans ce sens, mais il n'y a pas encore d'entente finale à ce sujet.

3. LE TRANSFERT DES TERRES

L'engagement qu'a pris le Québec, en juin dernier, de transférer au bénéfice de Kahnawake les terres administrées par le ministère des Transports et contiguës à la réserve a été bien accueillie par le CMK qui la voit comme un important geste de bonne foi.

Jusqu'à maintenant, les discussions qui ont eu lieu, tant au niveau des négociateurs qu'à celui des fonctionnaires, montrent que toutes les parties sont pleines de bonne volonté et collaboreront à la mise en œuvre du transfert. Le Canada, cependant, a indiqué clairement qu'il devra suivre sa politique générale sur l'ajout de terres aux réserves, qui est malheureusement lourde et complexe.

Le prochain geste formel à poser sera l'adoption par le Conseil mohawk de Kahnawake d'une résolution relative au transfert. Entretemps, de multiples échanges ont lieu entre les parties quant aux nombreuses formalités à remplir pour formaliser ce transfert.

4. LES RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS

Un des mandats qui m'a été confié est de maintenir le contact avec les autorités municipales concernées afin de les tenir informées du déroulement des négociations et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en ligne de compte. À cette fin, j'ai rencontré, à plusieurs reprises, le plus souvent accompagné de mes adjoints, les maires de la MRC de Roussillon, la préfète Bates, mairesse de Sainte-Catherine, et le maire Pavone de Châteauguay. J'ai remarqué l'esprit d'ouverture envers Kahnawake qui se dégageait de ces rencontres : le milieu ne demanderait pas mieux que d'avoir des relations plus étroites et soutenues avec leur voisin autochtone.

Je crois avoir établi un climat de confiance avec les autorités municipales environnantes qui se sont montrés satisfaites de nos échanges et de l'engagement que j'ai pris de les tenir informées du déroulement du dossier.

5. LES AUTRES DOSSIERS

Dans plusieurs de ses lettres, le Grand Chef du CMK, M Mike Delisle, a insisté pour rappeler que les dossiers de la SSSL et du transfert des terres n'étaient pas les seuls auxquels Kahnawake attachait de l'importance, mais qu'il y en avait plusieurs autres, notamment la révision de certaines ententes sectorielles qui ont été signées en 1999 et qui arrivent, cette année, à leur deuxième échéance.

Une revue des dossiers actifs entre Kahnawake et le Québec laisse voir que plusieurs d'entre eux évoluent positivement. Par exemple, une entente particulière sur le Fonds d'initiative autochtone (FIA) a été signée en octobre 2008 et il en sera de même prochainement pour l'entente sur l'agrandissement de l'hôpital Katéri. Par ailleurs, de nouveaux dossiers ont surgi, comme l'application des lois du travail, qui font présentement l'objet de discussions entre les parties.

Il est probable qu'un effort particulier doive être fait prochainement pour encadrer et mener à bien la négociation de ces dossiers.

6. L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION

Finalement, je voudrais vous signaler la grande satisfaction que j'ai eu à mettre sur pied mon équipe de négociation. J'ai reçu la plus grande collaboration de la part du SAA et, en particulier, de MM. Gilles Harvey et Denis Lapointe qui ont été désignés pour m'assister. Le député de Jacques-Cartier, M. Geoffrey Kelley, à titre d'interlocuteur spécial, a su développer avec le Grand Chef Mike Delisle une relation de confiance qui s'est avérée des plus utiles. J'ai pu également profiter de l'expertise de M. Hugues Melançon du ministère de la Justice et de celle de M. Louis Bernard, autrefois secrétaire général du gouvernement, dont la venue a été appréciée de la part de Kahnawake. M. Bernard s'est joint depuis juin 2008 à titre de conseiller spécial et de négociateur adjoint. Son implication fut constante, par exemple en participant à presque toutes les rencontres avec les municipalités, le gouvernement fédéral ou Kahnawake. Ses conseils et son expérience, compte tenu de la complexité de la relation du Québec avec Kahnawake, ont été grandement appréciés. Tous les autres ministères ou organismes du gouvernement que j'ai eu l'occasion de contacter directement ou par l'intermédiaire de mon équipe m'ont également donné toute leur coopération. Cela m'a grandement facilité la tâche.



John Parisella
Négociateur-Facilitateur

MANDAT DE LOUIS BERNARD CONSULTANT INC.

**Représentante du gouvernement du Québec
dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil
mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant
les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis**

La société Louis Bernard Consultant inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et aura comme mandat de :

- Fournir les services professionnels de M. Louis Bernard pour agir à titre de conseiller spécial auprès du négociateur et facilitateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Collaborer au besoin à la présentation des rapports verbaux ainsi qu'à la préparation du rapport écrit du 31 mars 2009 sur l'état des négociations et du rapport final devant être remis par le négociateur.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

8. Échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de toutes les ententes échues en 2008-2009 ou qui viendront à échéance en 2009-2010, pour chacune des communautés autochtones visées.

RÉPONSE :

N/A

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle
et du 2^e groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

9. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a) l'objet des négociations/consultations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

RÉPONSE :

Ces dossiers relèvent du ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

10. État de situation des dossiers de gestion des ressources forestières impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :

- a) l'objet des négociations/consultations;
- b) la date des rencontres;
- c) l'échéancier des négociations;
- d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
- e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

RÉPONSE :

Ces dossiers relèvent du ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle
et du 2^e groupe d'opposition**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

11. Liste des contestations devant les tribunaux. Indiquer montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers.

RÉPONSE :

Aucun dossier ni frais impliquant le Secrétariat aux affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04 Élément 01**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

12. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant :

- a) les dates et lieux de ces rencontres;
- b) les sujets abordés;
- c) les conclusions des discussions;
- d) les personnes présentes;
- e) le suivi accordé à ces rencontres.

RÉPONSE :

Aucune rencontre du Conseil conjoint des élus n'a eu lieu au cours de l'année budgétaire 2008-2009. Aucune somme n'a été déboursée concernant le Conseil conjoint des élus.